

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
TENUE LE 10 MARS 2014
AU BUREAU MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Guy Rochette, conseiller au siège # 1 et maire suppléant
Monsieur Alexandre Morin, conseiller au siège #2
Monsieur Marc Boiteau, conseiller au siège #3
Madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère au siège #6

SONT ABSENTS:

Madame Dominique Payette, mairesse
Monsieur Brian Ross, conseiller au siège # 4
Monsieur Bruce Wallace, conseiller au siège #5

Monsieur Guy Rochette, préside l'assemblée et madame Guylaine Thibault agit à titre de greffière.

ORDRE DU JOUR :

- 01- Adoption de l'ordre du jour.
- 02- Adoption de procès-verbaux.
- 03- Gestion administrative :
 - a) Rapport sur les autorisations de dépenses;
 - b) Comptes à payer.
- 04- Subvention pour la Fête Nationale du Québec.
- 05- Défi de la Capitale.
- 06- Correction du règlement fédéral sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments.
- 07- Entente relative à la fourniture de services en matière de sports de glace.
- 08- Servitude Hydro-Bell pour le prolongement de la rue des Crans.
- 09- Développement immobiliers *Les Cimes de Lac-Delage*, phase 2 et 3.
- 10- Projet de règlement modifiant le règlement de zonage afin de permettre les quais en zone résidentielle.
- 11- Inspection municipale.
- 12- Mandat pour modifier le plan d'intervention pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts.
- 13- Subvention du Ministère des transports -Acceptation des travaux 2013.
- 14- Varia.
- 15- Période de questions.

04-14-01 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2014-021 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, et unanimement résolu que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation.

04-14-02 Adoption de procès-verbaux

Résolution 2014-022 Il est proposé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, appuyée par monsieur Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu que soit adopté le procès-verbal no. 2014-03, séance ordinaire du 10 février 2014.

04-14-03 Gestion administrative

a) Rapport sur les autorisations de dépenses

Madame Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière, dépose la liste des autorisations de dépenses de février 2014.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

b) Comptes à payer

Résolution 2014-023 ATTENDU QUE les comptes à payer au 28 février 2014 totalisent un montant de 87 579,43 \$;

ATTENDU QUE chacun des conseillers a reçu une copie de la liste des comptes payables, des factures payées par paiement électronique et des chèques émis sans résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu :

QUE tous les rapports déposés soient acceptés;

QUE soit entériné le paiement des factures payées par paiement électronique (23 001,36 \$) ainsi que des chèques émis sans résolution (7 528,10 \$);

QUE soit autorisé le paiement des comptes payables au 28 février 2014, et ce, selon les échéances prescrites.

04-14-04 Subvention pour la Fête Nationale du Québec

Résolution 2014-024 Il est proposé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, appuyée par monsieur Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu que madame Guylaine Thibault, directrice générale, soit autorisée à présenter une demande d'aide financière au Mouvement national des québécois et québécoises pour la réalisation des festivités de la Fête Nationale sur le territoire de Ville de Lac-Delage.

04-14-05 Défi de la Capitale

Résolution 2014-025 ATTENDU QUE la course à relais *Défi de la Capitale* se tiendra le 20 et 21 septembre 2014;

ATTENDU QUE certaines rues de Lac-Delage font partie du parcours de cette course;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu d'autoriser l'événement *Défi de la Capitale* à emprunter les rues de Lac-Delage lors de sa course du 20 et 21 septembre 2014.

04-14-06 Correction du règlement fédéral sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments

Résolution 2014-026 ATTENDU QUE le lac Delage fait partie des plans d'eau dans lesquelles les bâtiments à propulsion mécanique sont interdits;

ATTENDU QUE dans le RRVUB, les coordonnées géographiques décrivant le positionnement du lac Delage présentent une problématique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, appuyé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu de demander à Transports Canada, de modifier les coordonnées géographiques du lac Delage décrite à l'annexe 3 du Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des Bâtiments (RRVUB) par les suivantes:

46°57'53"N - 71°24'17"O

04-14-07 Entente relative à la fourniture de services en matière de sports de glace

Ce point est reporté à la séance ordinaire d'avril prochain.

04-14-08 Servitude Hydro-Bell pour le prolongement de la rue des Crans

Résolution 2014-027 Il est proposé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, appuyée par monsieur Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu d'autoriser monsieur Guy Rochette, maire suppléant, et madame Guylaine Thibault, directrice générale, à signer, pour et au nom de Ville de Lac-Delage, l'acte notarié octroyant une servitude à Hydro-Québec pour l'installation des lignes de distribution d'énergie électrique et à Bell Canada pour l'installation de lignes de télécommunication, et ce, tel que démontré par la description technique préparé par Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre, minute 9 067, projet *Les Cimes de Lac-Delage, phase I*, prolongement de la rue des Crans.

04-14-09 Développement immobiliers *Les Cimes de Lac-Delage*, phase 2 et 3

Ce point est reporté à une assemblée ultérieure.

04-14-10 Projet de règlement modifiant le règlement de zonage afin de permettre les quais en zone résidentielle

Monsieur Alexandre Morin, conseiller donne un avis de motion concernant l'adoption prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage afin de permettre les quais en zone *Habitation*, et ce, avec dispense de lecture considérant que chaque élu a reçu une copie du projet de règlement.

Résolution 2014-028 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu d'adopter le premier projet du règlement no. 2014-02, intitulé Règlement modifiant le règlement de zonage afin de permettre les quais en zone *Habitation*.

04-14-11 Inspection municipale

Résolution 2014-029 Il est proposé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu:

QUE monsieur Carl Simard soit nommé au poste fonctionnaire désigné ayant la responsabilité des demandes de certificat d'autorisation relatives à la coupe d'arbres;

QU'il soit rémunéré au taux de 28 \$ de l'heure plus les frais de déplacement.

Résolution 2014-030 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, et unanimement résolu:

QU'un mandat soit accordé à Groupe DDM relativement à l'analyse des demandes et l'émission des permis ainsi qu'au service d'urbanisme, ce, conformément à son offre de service d'octobre 2013;

QUE les personnes suivantes, à l'emploi de Groupe DDM, soient nommées *fonctionnaire désigné* de ville de Lac-Delage:

- Louis-Mathieu Fréchette
- Marie-Jeanne Gagnon-Beaulieu
- Thibert Lescot

QUE ces personnes aient les pouvoirs et devoirs décrits au règlement relatif aux permis et certificats.

04-14-12 Mandat pour modifier le plan d'intervention pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts

Résolution 2014-031 ATTENDU QUE Ville de Lac-Delage a accordé, au cours de 2013, un mandat pour l'inspection par caméra d'une grande partie des conduites d'égouts de son territoire;

ATTENDU QUE la firme BPR a analysé les résultats et a fait des recommandations;

ATTENDU QUE certaines sections de conduites sont à remplacer;

ATTENDU QUE pour présenter des demandes d'aide financière pour le remplacement de conduites, celles-ci doivent être intégrées au plan d'intervention pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été déposées pour ce mandat d'ingénierie, soit:

BPR	8 000 \$
Dessau	8 200 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu d'accorder à la firme BPR, le mandat relatif à la modification du plan d'intervention afin d'intégrer le remplacement de conduites d'aqueduc et d'égouts, ce conformément à l'offre déposée.

04-14-13 Subvention du Ministère des transports -Acceptation des travaux 2013

Résolution 2014-032 Il est proposé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, appuyé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu:

QU'il soit approuvé les dépenses, totalisant la somme de 4 874,40 \$, ayant été nécessaires pour réaliser les travaux de voirie 2013 à l'avenue du Rocher, soit l'ingénierie pour le remplacement d'un ponceau;

QU'il soit accepté la subvention de 3 748 \$ du Ministère des transports relative à ces travaux.

04-14-14 Varia

Rien n'est discuté à ce point.

04-14-15 Période de questions

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Guy Rochette, maire suppléant, propose de répondre aux questions des citoyens présents.

Résolution 2014-033 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, et unanimement résolu de lever la présente assemblée.

Guy Rochette, maire suppléant

Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière